



LA UNE

Décembre 2020



Les réseaux sociaux

La CCAA s'impose au coeur du digital p.8



Elections

Les élus de la CCAA ont été interviewés p.7



Les chiffres marquants de l'année 2018/2019 au sein de la CCAA p.5

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Renforcer notre Communauté de Communes et développer ses atouts, une réelle ambition au service du bien vivre en Armagnac Adour.

[#VivreArmagnacAdour](#)

EDITO

la Communauté de Communes Armagnac Adour

Ce premier numéro de "AA La Une" marque le début de cette nouvelle mandature de six ans et un tournant dans la communication de notre Communauté de Communes Armagnac Adour.

Il est pour nous tout à fait essentiel de rapprocher les citoyens et l'ensemble des acteurs de la société civile de notre institution.

Nous allons donc renforcer et développer les outils de communication afin de rendre plus lisible notre fonctionnement et plus largement mieux faire connaître l'ensemble des initiatives de notre territoire.

La période difficile que nous traversons avec la crise sanitaire nécessite de renforcer les solidarités de proximité, de soutenir l'ensemble de nos acteurs économiques et de garantir un lien social si précieux. "AA La Une" sera au rendez-vous !

Bonne lecture

La rédaction

Le mot du Président

2020, une année riche en événements plus ou moins surprenants. Laissons de côté ce qui fait l'objet d'une grande médiatisation nationale, à savoir la crise sanitaire due à la Covid-19, avec son lot de confinements et déconfinements, pour nous intéresser à notre territoire. Car, même cette situation sanitaire nous a ouvert les yeux sur les atouts et les richesses de notre territoire, de notre communauté de communes, de nos vingt-quatre communes.

2020 est l'année de la mise en place d'une politique ambitieuse, basée sur deux objectifs primordiaux : bien vivre en Armagnac Adour et mieux vivre en Armagnac Adour.

Il nous faut impulser une volonté forte d'accompagner au mieux nos habitants, nos citoyens. Nous avons déjà procédé à une réhabilitation de nos structures d'enfance et de jeunesse : écoles, multi-accueils. Nous avons souhaité améliorer nos routes et nos voies communales. Il nous faut continuer en ce sens en privilégiant un budget conséquent pour la voirie, en réalisant la mise aux normes de l'école de Viella. Au-delà de cette poursuite de nos engagements pris sur le précédent mandat, il faut nous intéresser à ce qui devient une préoccupation grandissante de nos concitoyens : l'accès aux soins pour bien vivre et mieux vivre sur nos territoires.

C'est un projet important, qui mobilise toute notre énergie et qui nous permettra très vite de créer et gérer un centre intercommunal de santé. Le défi est grand mais nous sommes tous mobilisés pour le relever.

D'autres projets vont naître lors de ce mandat : la mise en valeur des bourgs-centres par la réhabilitation de leurs rues, le développement économique par l'ouverture d'un immobilier d'entreprises, la réduction de la fracture numérique qui se traduit aujourd'hui en fracture administrative par la transformation des maisons de services au public en maisons France services

Le bureau, le conseil communautaire sont mobilisés pour que très vite Armagnac Adour soit ce territoire dynamique, attractif dans le Gers, à la frontière des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, auquel nous aspirons tous !

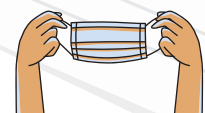
Michel Petit



Protocoles sanitaires

Les règles sanitaires à respecter :

- Le télétravail, si possible,
- Le port du masque obligatoire,
- La distanciation sociale et les gestes barrières



LA CCAA, qu'es aquò !



Qu'est-ce que la Communauté de Communes Armagnac Adour ?

En 2002, la Communauté de Communes Monts et Vallées de l'Adour composée de 12 communes a été créée. Quelques années plus tard, en 2005, la Communauté de Communes Terres d'Armagnac est née. Afin d'optimiser les compétences et le territoire, en 2013 les deux Communautés de Communes ont fusionné pour donner son nom à la Communauté de Communes Armagnac Adour. La "ComCom" permet aux communes de se regrouper pour assurer certaines prestations et pour élaborer de véritables opérations de développement économique, d'aménagement... Son organe délibérant est le Conseil Communautaire.

Qu'est-ce que le Conseil communautaire ?

Les conseillers communautaires représentent les communes au sein des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Une fois élus, ils constituent le conseil communautaire. Le conseil désigne ensuite le président et les vice-présidents. Ils décident et adoptent tous projets liés à ses compétences.

LES NOUVEAUX ELUS

LES VICE-PRESIDENTES ET LES VICE-PRESIDENTS

AIGNAN

PERES Gérard
SARNIGUET Chantal
CALLAC Marie-Pierre
GARROS Marc

AVERON-BERGELLE

LARTIGOLLE Michel

BOUZON-GELLENAVE

DUCLOS Nicole

D'ANTIN Patrick

CAHUZAC SUR ADOUR

ARAGNOUET Mireille

BERNARD Martine

CASTELNAVET

DAGIEUX Joël

CAUMONT

FRANCHETTO Jean-Claude

FUSTEROUAU

PASIAN Béatrice

GOUX

CAGNASSO Robert

LABARTHETE

DUFAU Philippe

LELIN-LAPUJOLLE

DUCOURNAU Marc

FAUQUE Olivier

LOUSSOUS-DEBAT

BAUDE Alain

MARGOUET-MEYMES

JELONCH Christian

MAULICHERES

DARROUX Eric

MAUMUSSON-LAGUIAN

CAPMARTIN Guy

POUYDRAGUIN

PRIOUZEAU Bertrand

RISCLE

TERRAIN Christophe

BOUE Marie-France

CASTETS René

FLOGNY Marie-Claire

BASTROT Philippe

COOMANS Hélène

LAJUS Pierre

DENARD Martine

CLOT Georges

DUFAU Valérie

SABAZAN

PAILHAS Corinne

SAINT GERME

POITREAU Philippe

BIAU Nathalie

MARIN René

SAINT MONT

PETIT Michel

RIGAUD Muriel

SARRAGACHIES

PERISSE Laurent

LABENNE Yves

TARSAC

BUFFALAN Jean-Luc

TERMES D'ARMAGNAC

RENAUDIN Thibault

VERLUS

MENVIELLE Jean

VIELLA

THOMAS Jean-François

RICHEVAUX Frédéric

DABADIE Alice

Economie : Christophe Terrain

Finances : Christian Jelonch

Personnel : Chantal Sarniguët

Ecole/Enfance/Jeunesse : Jean-François Thomas

Action Sociale : Marie-Claire Flogny

Voirie : Eric Darroux

Travaux/Bâtiments : Philippe Bastrot

Loisirs/Culture/Tourisme : Béatrice Pasian

Communication/Promotion du Territoire :

Thibault Renaudin



LES CHIFFRES-CLÉS

8.45% ASSOCIATIONS
0.9% ASSOCIATIONS

23.5%

320
ASSOCIATIONS

CCAA
GERS
OCCITANIE

26 813 € REVENU MOYEN
/ AN - 2018
28 619€ REVENU MOYEN
/ AN - 2018

19 799

REVENU
MOYEN / AN -
2018

2% FOYERS AU RSA EN 2018
3% FOYERS AU RSA EN 2018

1%

71
FOYERS AU RSA
EN 2018

44% ACTIFS
34% ACTIFS

30%

2083
ACTIFS

2019

8.45% ENTREPRISES
0.9% ENTREPRISES

23.35%

1594
ENTREPRISES

63%

TITULAIRES DU
BACCALAUREAT

189 326 HAB
5,924 MILLIONS HAB

6 825

HABITANTS

ARMAGNAC ADOUR, UN TERRITOIRE ATTRACTIF



Un positionnement stratégique



**MONT DE
MARSAN**
50 min

TARBES
50 min

PAU
55 min

AUCH
1h

AGEN
1h30

BORDEAUX
1h50

TOULOUSE
2h

La Communauté de communes Armagnac Adour se situe à un point de croisement de plusieurs métropoles actives du territoire. A proximité des départements des Pyrénées Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes. La CCAA est un territoire attractif situé au carrefour de villes moyennes.

Des atouts culturels et touristiques



27 sites de dégustation
oenotouristique

8 appellations viticoles
(AOP et IGP)

1 vigne Patrimoine
historique



GR 65

Chemin de **Saint Jacques de Compostelle**

13 topos guides de randonnées

L'écocentre **Pierre et Terre**



71 hébergements

24% sont labellisés

17 restaurants

4 campings



Festival **Spirale à Histoires**

Festival et animation à la **Tour de Termes**

d'Armagnac

Festival "**Les moissons d'été**"

Ecole de **musique communautaire** à Riscle



Rugby Fédérale 3 - Riscle

Foot-Union Sportive Aignanaise

Basket féminin Riscle

Piscines municipales



Musée Paul Fontan

Tour Termes d'Armagnac

Base de **loisirs** Aignan

4 galeries d'art

Incollable sur les compétences de la CCAA

Aménagement de l'espace (SCOT, PLUI)

Développement économique

Aire d'accueil des gens du voyage

Collecte des déchets ménagers (compétence déléguée au SICTOM OUEST)

Equipements scolaires et périscolaires

Ecole de musique

Action Sociale (CIAS, EHPAD, SAAD et SIAD)

Transport à la demande

Aménagement numérique (compétence déléguée au syndicat Gers numérique)

Entretien et gestion de la voirie communale

Gestion fourrière animale (compétence déléguée au SM3V)

Maison des Services au Public

Gestion milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Politique du logement et cadre de vie

Eau (compétence déléguée au SIEBAG)

Soutien aux actions destinées à protéger le territoire des dégâts provoqués par la grêle

Promotion du tourisme (compétence déléguée au Pays Val d'Adour)



DES ACTIONS DE LA CCAA

Le "Bien vieillir" :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) permet à la Communauté de Communes Armagnac Adour de se regrouper au sein d'un établissement public dédié afin de mener des actions sociales en lui attribuant des moyens importants.

- L'Aide sociale : aide sociale légale, aide sociale facultative, pour les personnes vulnérables
- La Maison de retraite : Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
- Service à domicile : Aide, accompagnement et soins infirmiers

Le CIAS Armagnac Adour propose aux personnes de plus de 60 ans plusieurs ateliers sur différents thèmes : NUMERIC'MEDIATHEQUE, PREVENT'CHUTES, HUIT A TABLE. Tous les ateliers sont menés et encadrés par des professionnels : kinésithérapeute, diététicienne, sophrologue, cuisinier et enseignant.

Pour plus de renseignements et si vous souhaitez participer à ce programme, contactez le CIAS au **05.62.69.72.21**



Le transport à la demande :



La Communauté de Communes Armagnac Adour a mis en place un service de transport à la demande pour tous les habitants du territoire.

Ce service s'adresse à tout public, il a pour but de faciliter les déplacements en milieu rural et de permettre ainsi d'être plus autonome pour un moindre coût. C'est un service régulier qui ne fonctionne que sur appel de l'utilisateur.

Il prend en charge et ramène les personnes selon des horaires et des destinations pré-établies. Toutes les communes de notre territoire sont concernées par cette offre de service.

i Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au secrétariat de la communauté de communes au **05.62.69.86.43**

Rendez-vous sur le site internet de la CCAA pour plus d'informations

LA SOLIDARITE

Sol'Adour :



L'association Sol'Adour apporte une aide alimentaire et un accompagnement social à toutes les personnes de notre territoire en situation de pauvreté qui sont adressées par les travailleurs sociaux.

Nul n'est à l'abri des aléas de la vie qui entraînent des pertes de ressources et la 1ère variable d'ajustement est souvent le budget alimentaire.

La crise sanitaire accentue de façon exponentielle le nombre de foyers en grandes difficultés. Sol'Adour distribue les denrées de la Banque Alimentaire du Gers le mardi toutes les 2 semaines derrière la mairie de Riscle. Pour répondre aux besoins de nos concitoyens en difficulté, l'association recherche de nouveaux bénévoles pour remplir ses missions.

Sol'Adour est soutenue par la Communauté de Communes Armagnac Adour.

i Pour joindre Sol'Adour : basoladour@gmail.com
Monique 0686408114/Guy 0664793032

Notre stratégie économique pour Armagnac Adour doit répondre à l'ambition d'en faire un territoire dynamique, équilibré, reconnu et permettant à chaque partie du territoire de contribuer et de profiter du développement économique.



- Nos trois axes de travail: 1) Identifier et qualifier toutes les entreprises et leurs parcours. 2) Dynamiser l'écosystème économique local. 3) Renforcer la notoriété du territoire.
- Trois principes de travail: 1) ANTICIPER-Etre proactif sur les futurs défis et projets du territoire. 2) PROPOSER - Les solutions pour être plus près des attentes des entreprises. 3) FAIRE-Donc agir pour satisfaire les acteurs. **Christophe Terrain**

Au niveau de la stratégie financière pour Armagnac Adour, nos objectifs s'articulent autour de trois axes principaux :



- Poursuivre la démarche engagée en faveur d'une gestion responsable et maîtrisée
 - Investir pour le développement du territoire et la qualité de vie de ses habitants ;
- Faire preuve d'agilité et d'inventivité pour s'adapter au contexte et aux mutations à venir. **Christian Jelonch**



Pour la gestion du personnel, notre objectif sera d'appuyer et de renforcer la dynamique des soixante cinq agents de notre Communauté de communes au service du bien communautaire. Il s'agira également de développer l'écoute et le dialogue avec les agents dans un contexte sanitaire qui est des plus compliqué. **Chantal Sarniguet**

La politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de la CCAA :



- Agir en faveur de la réussite éducative et de la lutte contre les inégalités scolaires par le biais de l'accessibilité à tous les temps éducatifs de qualité.
- Les enjeux : Éducatifs : apprentissage de la vie sociale, découverte d'activités. Sociaux : faciliter la conciliation vie sociale / vie professionnelle et l'accès des parents à l'emploi en offrant des horaires élargis. Territoriaux : maintien de l'école en milieu rural, création d'emploi à proximité.
- 3 axes : Développer la citoyenneté chez l'enfant, assurer la continuité éducative sur les temps de l'enfant, mieux prendre en compte les différences de l'enfant. **Jean-François Thomas**

L'attractivité d'un territoire ne peut être préservée si l'on ne répond pas aux besoins majeurs de sa population. Ces réponses viennent en priorité par :



- La santé : la recherche d'une solution face au désert médical qui menace fortement notre territoire, (Centre Intercommunal de Santé).
- Le numérique : l'accompagnement de nos concitoyens face au numérique qui devient l'outil indispensable à toutes démarches administratives. La mobilité dans un territoire hyper rural où la voiture individuelle est aujourd'hui indispensable dans un contexte économique et écologique qui se dégrade.
- Faire vivre notre Centre Intercommunal d'Action Sociale. Comment apporter des réponses à ces questions. **Marie Claire Flogny**



Le service voirie d'apparence simple est a contrario très complexe et coûteux (650000 euros d'investissement et 215000 euros de fonctionnement) nous traiterons ce poste en toute transparence et équité tout au long de ce mandat. **Eric Darroux**



Au niveau de la stratégie immobilière d'Armagnac Adour, il nous faut continuer à mettre en valeur notre patrimoine communautaire bâti en incluant sécurité, efficacité et sensation de bien-être pour la satisfaction de tous. **Philippe Bastrot**



Pour la culture, les loisirs et le tourisme, nos objectifs : Développement de l'influence de l'école de musique par la diversité de ses services et la qualité de son enseignement. Le programme culturel : ouverture aux associations proposant d'autres formes d'art,(artisanat : métiers anciens et métiers d'art; sculpture, peinture...). Le tourisme : création d'une voie verte entre Termes et Riscle par la voie ferrée en complément du vélorail. **Béatrice Pasion**

Pour la communication et l'attractivité de notre territoire, plusieurs priorités :



- Mieux faire connaître notre institution et ses décisions auprès des habitants, des élus, des entreprises, des associations et ce, en créant et en diversifiant les canaux d'informations (journal, newsletter, réseaux sociaux..).
- Valoriser les réussites et les talents de notre territoire et développer le sentiment d'appartenance.
- Faire connaître le dynamisme et les atouts de notre communauté de communes en dehors de ses frontières afin de renforcer notre attractivité. **Thibault Renaudin**



SAVOIR

Numéros utiles

LES COMMUNES

Aignan 05.62.09.24.11
Averon-Bergelle 05.62.08.53.88
Bouzon Gellenave 05.62.09.11.05
Cahuzac sur Adour 05.62.69.22.79
Castelnave 05.62.09.24.50
Caumont 05.62.69.70.57
Fusterouau 05.62.69.25.18
Goux 05.62.69.22.75
Labarthe 05.62.69.64.04
Lelin Lapujolle 05.62.69.61.50
Loussous Debat 05.62.09.27.60
Margouet Meymes 05.62.09.28.55
Maulichères 05.62.69.77.75
Maumusson-Laguian 05.62.69.83.43
Pouydraguin 05.62.69.20.78
Riscle 05.62.69.70.10
Sabazan 05.62.09.22.98
Saint Germé 05.62.69.60.22
Saint Mont 05.62.69.62.67
Sarragachies 05.62.69.83.65
Tarsac 05.62.69.80.65
Termes d'Armagnac 05.62.69.24.18
Verlus 05.62.09.40.34
Viella 05.62.69.74.16

ENFANCE (A VOIR LES NUMEROS)

Bureau Enfance Jeunesse
05.62.09.28.10/05.62.69.86.43
Multi-accueil Aignan 05.62.03.75.84
Mutil-accueil Riscle 05.62.08.22.58

SOCIAL

CIAS 05.62.69.72.21
EHPAD Bel-Adour 05.62.69.72.21
SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) 05.62.03.73.38
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) 05.62.69.82.21

Retrouvez toutes les actualités, les photos et les informations de la Com'Com' sur les réseaux sociaux



Page : Communauté de Communes Armagnac Adour 



ComcomArmagnacAdour



@ArmagnacAdour



Communauté de Communes Armagnac Adour

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARMAGNAC ADOUR



ccaa@armagnacadour.fr
www.armagnacadour.fr
285 Route d'Aquitaine 32400 RISCLE
05 62 69 86 43

SERVICE VOIRIE

SLA Routes Départementales 05.62.03.78.50
CCAA Voirie voies communales 05.62.03.73.50